



PROJET REGIONAL PSF 2020/2021

Suite à la réforme du CNDS en PSF et la parution de la note de cadrage FFE, vous trouverez ci-dessous la stratégie régionale d'aide pour cette nouvelle campagne.

Notez que l'acquisition de matériel est une action spécifique pour faire face la situation COVID 19. Vous la retrouverez dans l'objectif 1 rubrique « structuration de la vie associative ».

Le Comité Régional ne priorise pas vos éventuelles actions, vous êtes libre de faire vos choix stratégiques. Cependant notez que sur certaines thématiques le Comité Régional complètera l'aide qui vous sera accordée.

Nous espérons que cette nouvelle formule sera incitative et que notre Région obtiendra la totalité de la somme qui lui est fléchée. C'est par nos efforts communs que nous aboutirons.

Enfin, si vous rencontrez la moindre difficulté pour réunir le minimum de fonds nécessaires requis nous pouvons là encore vous aider.

Tous les documents sont sur notre site internet www.escrime-pdl.net rubrique « Aides du CoReg »

-OBJECTIF N°1 / DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Dans le domaine de LA DETECTION ET ACCESSION HAUT-NIVEAU :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Mise en place des stages M13/M15/M17. Accompagnement des jeunes du CREFED et Centre Régional, Accompagnement des jeunes à fort potentiel. Accompagnement des tireurs de la filière H2028.	Mise œuvre des Stages, compétitions, animations. Rémunération des cadres, locations de salles, achat de matériel... Déplacements/hébergements FDJ. Soutien aux tireurs via la commission des aides. Accompagnement et soutien au CREFED.	Complément par le CoReg de 50% de la somme perçue au titre du PSF dans la limite de 500€	

Dans le domaine de LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Mise en place de l'activité « escrime artistique » Formation continue des enseignants à la pratique de « l'escrime artistique ». Formation continue des enseignants à la pratique du « sabre laser ». Mise en place de l'activité « sabre laser »	Pour le sabre laser et l'escrime artistique : Formation des cadres et certifications. Rémunération des formateurs. Achat de matériel. Mise en place d'une labélisation « arbitre sabre laser » Identification d'un cadre ETR « escrime artistique » et d'un cadre ETR « sabre laser ».	Complément par le CoReg de 50% de la somme perçue au titre du PSF dans la limite de 500€	



Dans le domaine de LA FORMATION CONTINUE°:

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Formation des enseignants dans les 3 armes.	JNE. Accompagnement via la Commission des Aides.	Libre	Libre

Dans le domaine de LA FORMATION FFE :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Accompagnement des licenciés vers la formation FFE. Accompagnement des Educ vers le CQP. Formation des Prévôts d'Etat.	Mise en œuvre des formations, rémunération des cadres, location de salles, achat de matériel. Edition de documents.	Libre	Libre

Dans le domaine de LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Formation des Maîtres d'Armes -DEJEPS. -DESJEPS.	Accompagnement via la Commission des Aides. Invitation et prise en charge des cadres en formation aux stages du CoReg et de la zone.	Libre	Libre

Dans le domaine de LA PROMOTION DE L'ESCRIME SCOLAIRE°:

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Mise en place de la pratique de l'escrime à l'école. Mise en place de la pratique dans le secondaire.	Actions de promotions et investissements matériels.	Libre	Libre



Dans le domaine de LA STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE°:

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Pilotage et accompagnement de l'ETR. Soutien à la pratique féminine. Animation compétitive régionale. Accompagnement des clubs. Développement de la pratique dans les zones carencées. Soutien aux tuteurs. Soutien aux clubs.	Financement, management et équipement ETR. Prise en charge des frais de déplacements. Aide à la licence féminine. Accompagnement des clubs. Mise en œuvre des Championnats et animations compétitives.	Complément par le CoReg de 50% de la somme perçue au titre du PSF pour une action COVID 19	

-OBJECTIF N°2 / ETHIQUE ET CITOYENNETE

Dans le domaine de l'ARBITRAGE– AXE prioritaire CoReg :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Formation des arbitres Nationaux. Formation continue des arbitres. Formation des Arbitres Départementaux et / Régionaux.	Rémunération des arbitres. Rémunération des cadres. Suivi et accompagnement des arbitres retenus au stage de Vichy et à la FDJ.	Complément par le CoReg de 50% de la somme perçue au titre du PSF dans la limite de 500€	

Dans le domaine de PREVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Action de valorisation de l'éthique dans le sport. Lutte contre les déviances.	Mise en œuvre du plan « arbitre citoyen du sport ». Rémunération des cadres. Organisation des JNA. Sensibilisation des cadres et bénévoles aux déviances dans le sport et à l'éthique.	Libre	Libre



Dans le domaine de l'INTEGRATION DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP°:

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Intégration des publics en situation de handicap	Prise en charge des licences FFE. Achat de matériel (handifix..) Accompagnement et mise à niveau des animations régionales.	Libre	Libre

- OBJECTIF N°3 / PROMOTION DU SPORT SANTE

Dans le domaine du DISPOSITIF ESCRIME SANTE BIEN ETRE :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Mise en place de la pratique « escrime santé bien être ». Formation continue des enseignants à la pratique « escrime santé bien être ».	Formation des cadres.	Complément par le CoReg de 50% de la somme perçue au titre du PSF dans la limite de 500€	

Dans le domaine du DISPOSITIF ESCRIME CANCER DU SEIN :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Mise en place de la pratique « escrime cancer du sein ». Formation continue des enseignants à la pratique « escrime cancer du sein ».	Pas d'action, partenariat AG2R sur l'action	Libre	Libre

Dans le domaine du DISPOSITIF ESCRIME SUR ORDONNANCE :

ACTIONS FFE/PSF	Déclinaison CoReg/PSF	ADE/CDE	CLUB
Mise en place de la pratique « escrime sur ordonnance ». Formation continue des enseignants à la pratique « escrime sur ordonnance ».	Achat de matériel spécifique	Libre	Libre



Composition de la Commission PSF/aides régionales :

Le président du CoReg : Guillaume MICHON
Le trésorier du CoReg : Bernard CONAN
Un membre du CoReg : Pierrick EVENO
Un membre Remplaçant : Estelle JOLLY
Le CTS (avis consultatif) : Jean-Michel SAGET

La commission peut faire appel à d'autres personnes qualifiées selon les dossiers reçus afin d'avoir un avis spécifique.

Vous avez la possibilité de poser vos questions par mail à l'adresse : aides-psf@escrime-pdl.org

Pour la commission d'aides régionales
Guillaume MICHON
Président du Comité Régional

Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

[Le site Officiel du CRE PDL](#) - [CRE PDL sur Facebook](#)